

n° 17441/RGPIC/GGD60

Vous sollicitez l'avis de la gendarmerie nationale au sujet de l'élaboration des « porter à connaissance » (PAC) dans le cadre de la révision des plans d'occupation des sols des communes qui suivent :

Ville

Villers-sur-Coudun

Aucune caserne de gendarmerie n'est implantée ou envisagée sur le territoire de cette commune et nous n'avons aucune observation à formuler concernant les servitudes d'utilité publique.

La gendarmerie n'étant pas impactée dans cette élaboration, il ne semble pas nécessaire de l'associer à l'élaboration du « porter à connaissance » (PAC), mais elle se tient à votre disposition pour toute information complémentaire qui vous paraîtrait utile.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le colonel Boget, commandant le groupement de gendarmerie de l'Oise
Par ordre le chef d'escadron Riethmuller

--

Chef d'escadron Riethmuller
Groupement de gendarmerie de l'Oise
Officier adjoint commandement en second
Caserne Watrin
5 bis, boulevard Saint Jean
BP 30327
60021 Beauvais Cedex
Tél : 03.44.06.16.63 / 06 11 55 15 56
LGIS : 02.600.16.63